



TRAIT D'UNION

Mairie de MARESCHE 2eme semestre 2014 - n° 27

Le mot du Maire :

Depuis le 30 mars 2014, c'est une nouvelle équipe qui est responsable de la gestion et de la vie associative de la commune.

Elle vous remercie de la confiance que vous lui avez accordée et aura à cœur de continuer à améliorer la vie de chacun à Maresché.

Aujourd'hui, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2014 retient principalement notre attention.

Il y aura, comme cela nous est demandé par l'académie 5 matinées de classe. Par contre le SIVOS Maresché-Saint Marceau a obtenu la possibilité de regrouper le TAP (Temps Accueil Périscolaire) sur une après-midi, ce sera le mardi de 13h30 à 16h30.

Vie scolaire :

Sur le site de Maresché, nous avons 91 enfants répartis en 4 classes.

<i>Classe</i>	<i>Nombre</i>	<i>Enseignant</i>
CE1 & Grande Sections maternelle	22	Céline Boulmet et Mr Poupot
CP	22	Anne-Sophie Métais
Grande & Moyenne Sections Maternelle ...	24	Elodie Letissier
Petite & Moyenne Sections Maternelle	23	Céline Gouju* et Eva Dubois

Sur le site de Saint-Marceau, nous avons 56 enfants répartis en 3 classes.

<i>Classe</i>	<i>Nombre</i>	<i>Enseignant</i>
CE2	27	Mme Boucher*
CM1 et CM2.....	29	Mme Gautier et Mr Poupot

* exerce la fonction de directrice



Restaurant scolaire :

Pour l'année scolaire 2013-2014, il a été servi 5324 repas pour 135 jours de fonctionnement. Le cout de revient réel d'un repas par enfant étant de 5.10 euros (ce cout inclus les denrées alimentaires, les charges de personnel et le fonctionnement de la cantine), la municipalité souhaite maintenir sa participation de 2 € par repas soit environ 11 000 € pour l'année scolaire, pour obtenir un prix de repas raisonnable pour les parents.

Pour la nouvelle année scolaire 2014-2015, les prix des repas ont été augmentés de 0.05 €.

<i>Repas enfant</i>	<i>Repas occasionnel enfant</i>	<i>Repas adulte</i>
3.10 €	3.60 €	5.20 €

Petite nouveauté cette année, nous avons mis en place un aménagement des horaires de passage à la cantine, ce qui permet à nos plus petit de commencer le repas au calme et par conséquent de mieux manger.

Il est demandé aux familles de fournir des serviettes en papier, afin de remplacer les serviettes en tissus trop souvent égarées, et pour plus d'hygiène.

Temps d'activités périscolaires (T.A.P) :

Comme vous le savez, depuis le rentrée scolaire nos enfants ont droit à des temps d'activités périscolaire qui se déroulent le mardi après-midi de 13 heures 30 à 16 heures 30.

Une équipe de 6 animateurs formés et motivés encadre 90 enfants avec des activités variées autour des thèmes suivant : Culture, Corps et Environnement

A Maresché, l'après midi se décompose ainsi :

Les petites et moyennes sections, n'ayant pas l'autorisation de sortir de l'enceinte de l'école, sont prises en charges par les animateurs et les ATSEM. Ces dernières connaissant bien les enfants assurent le lien pour le réveil et les activités après la sieste : Salle de motricité, récréation et travaux manuels.

Pour ceux qui ne font pas de sieste, ils sont pris en charge par 2 animatrices : lecture de contes, activité de peinture et activités manuelles.

Les CP et CE1 quittent l'école encadrés par 2 animateurs pour aller à la salle polyvalente. Au programme : gymnastique, éveil corporel, lecture, fabrication de jeux...

Un journal d'activités sera remis aux enfants avant chaque période de vacances, récapitulant les activités auxquelles les enfants participent. Le premier journal sera remis exceptionnellement le mardi 4 Novembre.

Départ en retraite :

Après 25 années passées au sein de la mairie en tant que secrétaire principale,

Mme DAGORN Josette, prend un nouveau départ, celui de la retraite !

Toute l'équipe municipale la remercie pour tout son travail effectuée et lui souhaite bon vent.

Mme CHEVALIER Maelle la remplace depuis le 01 novembre 2014.



Horaires d'ouverture de la mairie:

Les horaires d'ouverture au public de la mairie depuis le 1^{er} novembre sont les suivants :

Lundi :	de 9h à 12h30 et de 16h à 18h
Mardi :	de 14h à 18h
Mercredi :	de 9h à 12h 30
Jeudi :	de 14h à 18h
Vendredi :	de 14h à 18h

Vie des associations :

- ✓ L'assemblée générale de l'EP 138 s'est déroulée le vendredi 12 septembre à la salle polyvalente de Maresché durant laquelle il a été question, entre autre, du très bon rapport sportif de la saison 2013/2014, puisque l'équipe de D4 est promue en D3 avec en prime le titre de championne de la Sarthe !
Félicitation à tous les pongistes, nous souhaitons bonne chance aux 7 équipes engagées cette année.
- ✓ Le vendredi 19 septembre, s'est tenue l'assemblée générale de l'association Familles rurales à la salle polyvalente de Maresché.
- ✓ Le vendredi 10 octobre, s'est tenue l'assemblée générale de l'association des parents d'élèves « Ribambelle et confetti ». Madame Milène Perruchot a été réélue présidente.

Fêtes et cérémonies :

- ✓ Le dimanche 14 septembre Maresché a accueilli le Congrès cantonal des anciens A.C .P.G C.A.T.M et A.F.N.
- ✓ La commémoration du 11 novembre aura lieu à 11h au monument aux morts.
- ✓ Un repas en l'honneur de nos aînés ruraux aura lieu le dimanche 16 novembre à la salle polyvalente de Maresché, à 12h30. Une messe sera célébrée ce même jour à 11h dans l'église de Maresché.
- ✓ Un concert de l'Harmonie municipale de Beaumont sur Sarthe sera donné le vendredi 5 décembre dans l'Eglise de Maresché à 20h30. (Entrée libre)
- ✓ Le marché de Noël de l'école de Maresché aura lieu le 18 décembre.
- ✓ L'association « Ribambelle et confetti » organisera une boum de Noël pour les enfants le 20 décembre au prieuré de St Marceau.

Travaux & Entretien:

✓ Le thuret :

A ce jour, nous sommes toujours dans l'attente de l'intervention de la société TP OUEST qui s'était engagée envers la Commune et le Conseil général à réaliser des travaux de réfection de la chaussée.

Le phénomène de creusement au niveau du carrefour est en cour de diagnostic.



✓ Travaux curage de fossés :

L'entreprise SAS GOURDEAU de Piacé, a réalisé des travaux de débroussaillage et de curage de collecteurs aux lieux dits :

- « La Groie » et « Le Parc de la Borde » sur une distance totale de 2400 mètres.
- « L'Épinay » sur 400 mètres

250 mètres de fossés ont aussi été curés à la Croix Vertes et au lieu-dit « Les Noés » sur 200 mètres.

Ces travaux ont permis de rétablir un bon écoulement des eaux, très problématiques dans ces secteurs.

Il reste pour cette année le curage d'un fossé entre l'ancienne station d'épuration et la Sarthe, sur environ 300 mètres.

Une réunion sera prochainement organisée pour recenser les autres points très sensibles sur la commune afin de définir les interventions prioritaires pour 2015. Une fois que ces points auront été réglés, le Conseil municipal mettra en place un programme pluriannuel d'entretien régulier sur tout le réseau.

Si vous avez connaissance de points particulièrement problématiques, n'hésitez pas à en faire part auprès de la mairie.

✓ Remise en état de la charpente de l'église :

L'entreprise J.B CHARPENTE de Maresché a effectué des travaux de remise en état d'une partie de la couverture et de la charpente.

✓ Curage réseau assainissement :

Des travaux de curage du réseau d'assainissement des eaux usées de la rue de l'église, ont été réalisés par l'entreprise VEOLIA de Mamers.

✓ Aménagement terrain de loisirs :

Un projet de remplacement des jeux qui sont en mauvais état est à l'étude.

Dégradations :

Depuis quelques mois nous constatons des dégradations commises sur les bâtiments et terrains communaux.

- Aire de tri sélectif
- Carreaux cassés de la salle de tennis de table « Robert Demelle »

Nous attirons l'attention des parents sur leurs devoirs et responsabilités vis-à-vis de leurs enfants, et vous informons que des poursuites pourront être engagées pour obtenir réparation des préjudices subis.

